



La UNE



Vendredi 14 février 2025

ÉPICERIE SOLIDAIRE *Itinérante du Gosier*



Judi 13 février, le secteur de Grand-Bois a accueilli l'inauguration de l'**épicerie solidaire itinérante du Gosier**, un **nouveau service mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**. Cette initiative marque une avancée majeure en faveur des familles vivant des situations de précarité alimentaire. L'épicerie itinérante sillonnera le territoire communal et ira directement à la rencontre des administrés.



CCAS du Gosier
0590 84 99 20

Faire ses courses à l'épicerie solidaire est chose aisée. Des critères d'éligibilité sont toutefois indispensables : résider au Gosier depuis au moins 3 mois, justifier d'une situation économique modeste et participer à des programmes d'accompagnement sous forme d'atelier de gestion de budget ou d'astuces alimentaires. **Les demandeurs qui souhaitent avoir recours à l'épicerie solidaire itinérante doivent au préalable effectuer leur demande auprès du CCAS du Gosier ou des structures sociales partenaires.** Un dossier sera instruit et un bon d'achat sera remis au demandeur qui pourra se fournir sur le point de stationnement de l'épicerie. De nombreux produits alimentaires (frais, épicerie sèche, fruits et légumes), des produits d'hygiène et des produits d'entretien sont proposés aux bénéficiaires. Des produits surgelés seront aussi disponibles d'ici le mois prochain.



Liliane MONTOUT, Maire du Gosier, Présidente du CCAS et Jocelyne VIROLAN, Vice-Présidente entourées des administrateurs de l'établissement public.